



Métrologie des ambiances lumineuses

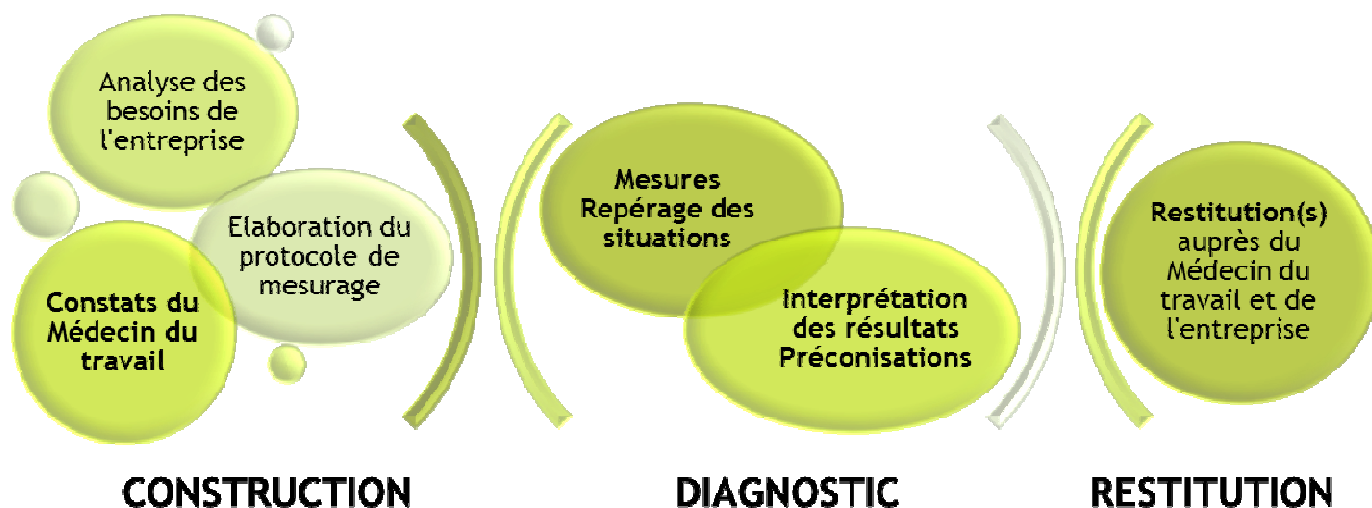
La demande porte sur :

- ⇒ L'évaluation des caractéristiques de l'éclairage au regard de la réglementation et des recommandations en vigueur.
- ⇒ Des plaintes exprimées par les salariés en matière d'éclairage des locaux de travail.
- ⇒ L'aide au choix des caractéristiques d'un nouveau dispositif technique.



L'intervention d'un ergonome de l'ASTI vise à :

- ⇒ Caractériser l'ambiance lumineuse en lien avec les activités réalisées.
- ⇒ Evaluer les effets potentiels sur la santé des salariés et sur les conditions de réalisation du travail.
- ⇒ Préconiser des actions techniques et organisationnelles.



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 www.ast-i.org

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31